



Avis au lecteur,

A l'heure du retour du tramway dans de nombreuses villes de France, la lettre des Amis de Bonneval est consacré à l'inauguration du tramway de **Lèves à Bonneval en 1899**.

Le Messenger nous relate les discours des personnalités présentes, leurs espérances : « *Souhaitons : vie active, plein succès. qu'aux abords de la nouvelle ligne des usines desservies par cette puissante locomotion viennent s'ouvrir, que des usines agricoles surtout apportent leurs ressources, leurs secours à nos cultivateurs.* »

En dernière page, vous trouverez quelques photos souvenirs de la sortie annuelle du samedi 29 septembre.
Bonne lecture.

Le Messenger du 09 avril 1899

VILLE DE BONNEVAL INAUGURATION DU TRAMWAY De Lèves à Bonneval

Sous la présidence de M. Paul DESCHANEL
Président de la Chambre des Députés
assisté de MM. les Sénateurs et Députés du
département,
de M. le Préfet et de M. le Sous-préfet,
de MM. les Conseillers Généraux.
DIMANCHE 9 AVRIL 1899
ATTRACTIONS NOUVELLES
ajoutées au programme

Avis au cyclistes. — A 3 heures, sur la place de l'Église, courses d'obstacles et de lenteur, avec prix de 1 à 5 francs.

Les cyclistes, désirant y prendre part sont priés de se présenter, avec leurs machines, au moment des courses.

A l'issue des courses vélocipédiques, nombreuses distractions, avec prix, pour les piétons : courses aux œufs, chasse aux lapins, grande destruction andouilles, jeux divers, etc.

Pendant les courses et les jeux, concert par les deux sociétés musicales de la ville.

Nouvelles de Bonneval

Les tarifs du tramway de Lèves à Bonneval.

Le Journal officiel insérait, dimanche dernier, diverses propositions de tarif soumises à l'homologation du ministre des travaux publics.

Nous y avons relevé le tarif spécial G. V. n° 1 pour le transport des voyageurs et des bagages sur la ligne de tramways de Lèves à Bonneval.

L'article premier en est ainsi conçu :

« Il est créé des billets d'aller et retour de Chartres (place du Marché) à Bonneval et inversement au prix ferme de 4 fr. en 1^{er} classe et de 3 fr. en 2^e classe.

« Ces billets sont valables le jour et le lendemain de leur délivrance. Lorsque la validité d'un billet d'aller et retour expire un dimanche ou un jour férié, le coupon de retour est encore valable le lendemain du dimanche ou du jour férié. »

L'inauguration de la ligne de Lèves à Bonneval. —

Le train officiel pour l'inauguration de la ligne de tramways de Lèves à Bonneval partira de Chartres, aujourd'hui, dimanche, à 9 h. 40. Arrêts de huit minutes chacun à Vitray-en-Beauce, Bois-de-Feugères (Bouville) et Montboissier. Arrivée à Bonneval à 11 h. 1/2.

Pour le retour à Chartres et à Lèves, départ de Bonneval à (?)h. 1/2. Arrêts de huit minutes chacun à la Bourdinière, Mignières, Thivars, Barjouville, Luisant. Arrivée à Chartres, à 4 h. 33. Ensuite, départ pour Lèves à 4 h. 35, et retour à Chartres à 5 h. 25.

Il y aura, à Chartres, enlèvement d'un ballon monté, la Ville de Chartres, par l'aéronaute Godard, place Mornard, à trois heures ; réunion de toutes les Sociétés de la ville ; réception des autorités et remise de décorations à l'Hôtel de Ville ; à sept heures, salle Sainte-Foy, banquet offert par la ville de Chartres à MM. les sénateurs et députés, M. le préfet, MM. les membres du conseil général, sous la présidence de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés ; feu d'artifice, route d'Ablis, à huit heures ; illuminations de la place des Épars et de la place Morard.

Mardi dernier, la commission nommée par le Préfet a procédé à la reconnaissance des travaux de la ligne du tramway.



Le train de reconnaissance, composé de 3 voitures de voyageurs et d'un wagon-poste est parti de Chartres à 9 h, 40, il est arrivé vers midi à Bonneval et en est reparti à 2 heures 1/2 pour arriver à Lèves à 4 heures 20.

La commission s'est montrée satisfaite de l'état de la

ligne. A partir de lundi matin (1er départ a 6 heures 1/2) l'on pourra rouler entre Bonneval et Lèves.



Photos : les Amis de Bonneval ©2013

le Messenger du 16 avril 1899 Inauguration du Tramway LÈVES-BONNEVAL

Dimanche dernier, par un temps splendide, le tramway, reliant Bonneval au chef-lieu du département, a été inauguré, sous la présidence de M. Deschanel, président de la Chambre.

Cette cérémonie, qui adonné lieu à de superbes fêtes, s'est admirablement passée ; aucun accident à déplorer.

A 9 h. 40, M. Deschanel, accompagné de M. Émile Labiche, sénateur, arrive à Chartres, il est reçu à la gare par les autorités civiles et militaires.

Le Président remet une médaille d'honneur à M. Merger, l'un des plus anciens employés de la gare de Chartres.

A 10 heures, les invités prennent place dans le coquet tramway, un seul train n'étant pas suffisant un deuxième train est formé, les locomotives pavoisées aux couleurs nationales sont garnies de plantes vertes.

Le signal du départ est donné, en route pour Bonneval.

Le train file directement jusqu'à Vitray, il stoppe aux gares intermédiaires, juste le temps de marquer l'arrêt, quelques secondes seulement.

Vitray-en-Beauce. — La gare est pavoisée, la compagnie de pompiers, habillée à neuf, est sous les armes ; le maire, M. Aye, assisté de son Conseil municipal, souhaite la bienvenue au Président; en un gentil compliment Mlle Marie Lévêque offre des fleurs à M. Deschanel. Le Président remercie, puis il félicite la compagnie de sa bonne tenue et remet des diplômes d'honneur aux sapeurs Clocheau et Némery.

Tout le monde regagne sa place, le train continue sa marche.

Bois-de-Feugères. — M. Chasle, maire de Bouville, entouré du Conseil municipal reçoit M. Deschanel, les pompiers sont également sous les armes. Après une allocution prononcée par M. Chasle, le jeune Gaëta

Duché, fils de l'instituteur complimente M. Deschanel et lui offre un bouquet ; le Président félicite l'enfant sur son éloquence. Le train reprend sa marche aux cris de vive Deschanel !

Montboissier. — M. Vassor, maire est retenu au lit par la maladie; M. Lhomme, adjoint, chargé de le remplacer, souhaite la bienvenue aux invités. Trois bouquets sont offerts au Président par Mlles Eléonore Manceau, Madeleine Lhomme et le jeune Albert Schont.

M. Deschanel passe la revue des sapeurs-pompiers, qui ont encore l'ancien costume. Un diplôme est remis au sapeur Bidault.

Le train se remet en marche.

A BONNEVAL

A 10 heures et demie, le cortège officiel se forme à la Mairie. Escorté de la Compagnie de sapeurs-pompiers et précédé des sociétés de musique, Ste-Cécile et St-Michel, qui jouent alternativement, il se rend à la gare du tramway, suivi d'une foule de plus en plus nombreuse.

La gare est décorée avec goût, sur le côté de la route, face à la descente des voyageurs, est dressé un arc de triomphe sur lequel on lit cette inscription ; «Bonneval, à ses visiteurs, salut ! »

A midi moins un quart, le cortège est en vue, des salves d'artillerie annoncent l'arrivée, le train stoppe ; la Fanfare Ste-Cécile exécute la Marseillaise, les sapeurs-pompiers présente les armes, M. Deschanel et les notabilités qui l'accompagnent descendent. En un instant les deux trains sont vides.

M. Jouanneau, maire de Bonneval assisté de son Conseil municipal, souhaite la bienvenue à M. le Président de la Chambre, au président du Conseil général, au représentant de M, le Préfet et à tous ses invités, puis il présente à M. Deschanel le directeur de l'École primaire supérieure, M. Singlas; Mme Guérin, directrice de l'école communale, et Mme Guyot, directrice de l'école maternelle.

Au nom de leurs camarades d'écoles, deux charmants enfants viennent ensuite offrir des fleurs au Président de la Chambre.

Le jeune Michel Jamet, élève de l'école primaire supérieure s'exprime ainsi :

Monsieur le Président de la Chambre des députés,

Je viens au nom de l'école et des enfants de Bonneval, vous souhaiter la bienvenue dans notre ville.

Nous savons que vos traditions de famille vous attachent à l'Université et que vous êtes un ami sincère de l'instruction populaire.

Nous sommes heureux et fiers qu'un représentant du peuple du département d'Eure-et-Loir soit investi d'une des plus hautes dignités de la République et je vous prie d'accepter ces fleurs en témoignage de notre admiration et de notre profond respect.

Puis vient une fillette, Mlle Sidonie Telliez qui parle

au nom de l'école de filles et dit :

Monsieur le Président de la Chambre des députés,

Permettez à une petite Française de venir, au nom de ses compagnes de l'école communale de filles, vous souhaiter la bienvenue et vous faire part de leurs sentiments de reconnaissance.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Chambre des députés, avec ces modestes fleurs l'hommage de notre profond respect.

Après avoir remercié et embrassé les enfants, M. Deschanel félicite maître et maîtresses, puis il passe en revue la Compagnie des sapeurs-pompiers.

Le cortège se forme, tambours, clairons, musique en tête l'on se rend à l'hôtel de ville ; les rues et la plupart des maisons sont pavoisées.

Dans la salle de la mairie, M. Jouanneau renouvelle en excellents termes ses souhaits de bienvenue à M. le Président de la Chambre et lui présente le Conseil municipal de la ville de Bonneval.

Remerciant le Maire de Bonneval, M. Deschanel répond :

Je suis grandement heureux, de me retrouver en de telles circonstances dans cette ville charmante où j'ai reçu un cordial accueil. Je l'ai représentée en 1885, et ce souvenir ne s'effacera jamais de mon cœur.

Ont lieu ensuite les présentations d'usage puis la remise des décorations.

M. Deschanel remplit palmes académiques à M. Cornu, juge d'instruction, et à M. Danglard, secrétaire de la sous-préfecture.

M. Gaudichau, cultivateur à Gérainville, commune de Pré-Saint-Evroult, reçoit la croix de chevalier du Mérite agricole; en le félicitant au nom de M. Viger, ministre de l'agriculture, et au sien, M. Deschanel assure M. Gaudichau que cette distinction sera bien accueillie par toute la population agricole de la contrée.

Des médailles agricoles sont décernées à MM. Cullerdier, du Mée ; Taillandier, de Villampuy ; Mercier, du Mée ; et Bourdinière, à Saint-Cloud.

Des diplômes d'honneur sont remis aux sapeurs-pompiers. Ceux qui les reçoivent sont : le sous-lieutenant Gaudichau, commandant la subdivision de Moriers ; MM. Repérant, caporal à Alluyes; Guillemain, Poirier, Galopin, caporal, clairon et sapeur à Mézières-au-Perche ; Bidault, de Montboissier; Guillaumin et Chetteau, de Bullainville; Fillon, Pilleux et Joseph, les deux premiers caporaux, et le troisième tambour, à Sancheville; Arnoult, de Saint-Denis-les-Ponts; Dantan Armand, sergent à Châteaudun ; Thieulin, de Moléans. Une mention honorable est décernée au caporal Breteau, de Mézières-au-Perche.

M. Legendre est appelé ensuite pour la médaille des cantonniers.

La remise des décorations est terminée, on descend ; dans la rue, face à la Mairie, la Compagnie de Sapeurs-Pompier de Bonneval est alignée. Devant le drapeau de la Compagnie, M. Deschanel remet une médaille

d'argent de 2e classe au sous-lieutenant Gouache.

Le cortège se reforme et se rend rapidement à la salle Levieuge; 228 convives prennent part au banquet.

Le menu est des mieux compris, le déjeuner est délicieux, les vins sont excellents, le service très bien fait ; M. Grangier, de l'Hôtel de France, s'est surpassé ; il a droit à toutes les félicitations.

A la table d'honneur prennent place M. Deschanel, ayant à sa droite M. Émile Labiche, sénateur et, à sa gauche, M. Gustave Isambert, député.

En face de lui, M. Thibonneau à sa droite M. Jouanneau et, à sa gauche, M. Pelé, conseiller général, de Courville.

Citons aussi la présence de MM. Peuret, Pierre, Alleaume, Lours, Clichy, Massot, Rabourdin, Larmirault, Dubois, Mercier, Renard, Villette, Trillon, Planès, Valèn, Prieur, conseillers généraux; Fessard, maire de Chartres; Letainturier et Audigier, sous-préfets.

De MM. Boissard, vice-président du Conseil de Préfecture; Grilhaut des Fontaines, conseiller ; Dauzat, inspecteur d'Académie; de Crépy, trésorier-payeur général; Lordereau, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Michaux, ingénieur ordinaire; Baudet, maire de Châteaudun ; Torlet et Mellot, conseillers d'arrondissement; Dr Dericq, Dr Hiblot, Thabout, capitaine de Morhéry, Dole, Liger ; Hahert et Gaudichau, adjoints au maire de Bonneval ; Hozenne, Triau, Lochon, Rossignol, Marchais, Omer Coudray, Vilbois Singlas, Gaury, Fanuel Appay, les docteurs Larrieu, Barthès et Maksud ; Danglard, Brunel, Renault, Guillaumin, Cornu, Delarue, Bertrand, Dr Demesse, Lory, Ronce, Goin, Provensal, Salmon ; Duchon, maire de Montainville; les membres du conseil municipal et les fonctionnaires civils de Bonneval ; la plupart des Maires du canton, etc., etc.

La presse était représentée par le Journal de Chartres, le Progrès, l'Union Agricole, l'Écho Dunois, le Patriote, la Croix et le Messager de Bonneval.

Excuses

An début du repas, M. Jouanneau présente les excuses de MM. Vinet, sénateur; Lhopiteau et Bordier, députés; Bourgeois et Méritte, conseillers généraux, tous empêchés par la maladie ; de M. Victor Dubois, que les élections municipales retiennent à Dreux; de M.



Photos : les Amis de Bonneval ©2013

Dabancour, directeur de l'enregistrement, empêché par un deuil; et de M. Philipp, président du tribunal de Châteaudun, en ce moment à Strasbourg.

Les Toasts

Au Champagne, M. Thibonneau, secrétaire général, représentant M. le Préfet d'Eure-et-Loir, prend la parole et ouvre la série des toasts.

Toast de M. Thibonneau

secrétaire général
Monsieur le Président,
Messieurs les Sénateurs et Députés,
Messieurs les Conseillers généraux,
Monsieur le Maire,
Messieurs,

A la fin de cette réunion, où nous célébrons l'une des conceptions les plus utiles de notre assemblée départementale, ce serait avec une allégresse complète que je lèverais mon verre, si je pouvais oublier que l'honneur ne m'en revient qu'en l'absence de M. le Préfet, l'administrateur distingué et apprécié qui représente à la tête de votre département, avec tant de dignité, d'affabilité et de compétence le gouvernement de la République.

M. Maitrot de Varenne, qui aurait tant aimé à prendre sa part de votre joie, atteint par la grippe qui règne en ce moment, a dû renoncer, sur l'ordre formel des médecins, à assister à ces cérémonies qui, se passant en rase campagne, l'eussent exposé, par ce temps un peu rude, à de dangereuses complications. Il m'a chargé de vous en exprimer ses regrets. Je le fais à vous tous; mais en ce moment, je les exprime plus particulièrement à vous, habitants du Canton de Bonneval, et à votre excellent conseiller général et maire, M. Jouanneau.

Il y a quelques semaines à l'autre extrémité de ce département, nous assistions à des inaugurations analogues. C'était la même joie et le même enthousiasme : c'est que vous ici Messieurs, comme vos frères, là-bas, vous sentez arriver, porté sur les rails de ces légers et élégants tramways, le même et nouvel afflux de vie, de travail et de bien-être; c'est que vous voyez enfin fonctionner devant vous ces nouveaux moyens, tant désirés, d'activité et de circulation, qui vont permettre à votre intelligence laborieuse de redoubler d'efforts pour tirer de vos campagnes fertiles de nouvelles richesses. Et si dans cette assemblée se dégage un sentiment d'unanime satisfaction et de complet contentement, c'est que vous, représentants de ces populations, vous vous rendez compte de l'utilité véritable de l'œuvre dont vous avez doté la contrée, et que vous, habitants de ces pays, vous apporterez votre reconnaissance pour le don qui vous est fait.

Qu'il me soit, donc permis, en votre nom, de rendre hommage au Conseil départemental, si habilement dirigé par l'administrateur émérite qu'est M. le sénateur Labiche, qui contient dans son sein des hommes aussi éminents que notre président de ce jour, M. le Président de la Chambre des députés, des travailleurs

aussi acharnés que le compétent rapporteur de l'étude du tramway, M. Bourgeois, dont l'absence est si regrettée, et, en ce qui concerne spécialement votre canton, des hommes aussi dévoués à vos intérêts que votre maire, l'honorable M. Jouanneau.

Ils ont été secondés, vous ne l'oublierez pas, par des metteurs en œuvre habiles, auxquels nous devons aussi nos hommages et nos remerciements, M. l'ingénieur en chef Lordereau, M. l'ingénieur ordinaire Michaux, venu des frontières de l'Est pour partager notre joie, et aussi son aimable successeur, M. Duperrier qui a mis si activement la dernière main à la coquette toilette que vos gracieux tramways ont faite pour nous amener chez vous.

Vous avez donc bien raison, Messieurs, de vous réjouir aujourd'hui, car c'est une ère de prospérités nouvelles, que vous fêtez, pour nos campagnes. Mais si vous devez plus directement en profiter et des premiers, ne resserrez pas l'élan de vos cœurs dans un sentiment étroit et égoïste, laissez les battre largement et généreusement et dites-vous que c'est la prospérité tout entière du pays à laquelle vous allez contribuer et que vous glorifiez. Tout dans le corps d'une nation se tient et se complète et la prospérité croissante de votre coin de Beauce, déjà si riche, augmentera encore la puissance du pays tout entier.

Élevons donc nos pensées dans un même sentiment d'union et de concorde vers la mère-patrie et levons nos verres :

A la gloire de la France républicaine;

En l'honneur de son premier magistrat, M. le Président de la République, gardien fidèle de ses institutions;

En l'honneur des hommes dévoués qui consacrent leurs labeurs à diriger les affaires du pays et dont nous avons ici un si éminent représentant, M. Deschanel, président de la Chambre des députés.

Et dans cette cérémonie d'inauguration d'une œuvre départementale, présentons nos remerciements et nos vivats à MM. les Conseillers généraux et à leurs collaborateurs, MM. les Ingénieurs, et à tous ceux qui ont contribué sous leur direction à l'œuvre de construction des tramways d'Eure-et-Loir.

Discours de M. Jouanneau

Conseiller général, Maire, de Bonneval
Messieurs,

Au nom de la ville de Bonneval, au nom du Conseil municipal et de la municipalité, permettez-moi de vous assurer de notre gratitude pour avoir bien voulu avec nous inaugurer le tramway.

Cette expression de gratitude nous devons d'abord l'adresser à M. le président de la Chambre des députés, qui avec tant de courtoisie à de suite accueilli l'invitation que mon collègue de Chartres et moi lui présentions.

Après les magnifiques et enthousiastes inaugurations de Dreux, de Brezollès, après les charmantes et somptueuses réceptions de Châteauneuf, nous

redoutions de n'avoir plus que l'écho déjà lointain d'une fête achevée...

M. Deschanel est venu démontrer ce qu'il disait en ces précédentes réunions : qu'il ne pouvait oublier que l'Eure-et-Loir était sa patrie d'adoption ; le début de ses fonctions administratives, le point de départ de sa carrière politique... Nous nous le rappelons. Nous avons aussi présente à la mémoire sa biographie que sous le régime du scrutin de liste nous frappa : nous savions que M. Paul Deschanel est fils d'un illustre proscrit, que M. Deschanel est né sur la terre étrangère, que sur son berceau le plus grand génie du siècle envoyait ses embrassements attendris... Et nous nous disions alors est-il possible que celui qui apparaît dans la vie sous de tels auspices, soit autre qu'un fervent de l'indépendance, un soutien de la justice, un ami de la liberté. Justice, indépendance ce sont les idées premières que nous portons si haut dans nos cœurs nous autres beaucerons. En effet, en Beauce, on s'applique de bonne heure à se suffire à soi-même par son travail on veut acquérir, mais seulement par les voies légales et acquérir le moyen de se faire vivre est ce qu'on appelle conquérir son indépendance. Puis on a confiance dans la loi pour assurer la libre jouissance de la propriété individuelle comme on a foi dans la loi de la République et ses destinées.

Originaire de ce pays, je me crois un peu autorisé à parler en son nom et suis l'interprète de tous, M. le Président, en vous disant Nous sommes fiers d'avoir aujourd'hui dans l'enceinte de notre chef-lieu de canton le représentant de l'une des trois plus hautes magistratures de l'État. Nous vous en sommes reconnaissants.

J'exprime notre gratitude à notre cher sénateur, M. E. Labiche, l'aimable président et doyen du Conseil général d'Eure-et-Loir, doyen aussi des présidents des Conseils généraux de France, le promoteur de l'expansion de notre vicinalité.

Notre gratitude à notre cher député, M. G Isambert, qui fidèle au programme qu'il a pris l'engagement de soutenir au Parlement, remplit loyalement son mandat. Nous sommes en constante communauté de sentiments et heureux de lui dire.

J'assure de notre gratitude M. le Préfet d'Eure-et-Loir dont nous regrettons bien vivement l'absence. Nul mieux que nous n'apprécie la haute bienveillance du chef de notre administration départementale. Ses visites aux cantons laissent à MM. les maires comme à toutes les personnes qui ont eu l'avantage de l'approcher une réelle impression de respectueuse sympathie.

M. Thibonneau, l'éminent secrétaire général que M. le Préfet a eu la bonne pensée d'envoyer ici pour le représenter.

MM. les Conseillers, coopérateurs précieux et dévoués de M. le Préfet, qui par leurs études et leurs recherches savent lever tant de difficultés administratives et servir si utilement nos intérêts départementaux.

M. le Sous-préfet de Nogent, que nous sommes

heureux de féliciter sur un avancement bien justifié. M. Letainturier, notre aimable et distingué sous-préfet de Châteaudun, qui ramène, dans notre arrondissement, l'esprit de conciliation réparatrice.

Notre gratitude à mes chers et excellents collègues du Conseil général dont il convient ici de relever l'inspiration généreuse, l'essai hardi dans le vote de la nouvelle création dé-partementale : le Tramway. — En première ligne saluons le promoteur de l'idée, l'homme laborieux, infatigable qui, pénétré de documents et de chiffres, forma le vaste projet, monta l'échafaudage de l'œuvre. Saluons Henri Bourgeois, le père des tramways d'Eure-et-Loir.

Rapprochons de lui dans notre hommage notre brave ami Renard, son collaborateur actif, entraînant.

Personnellement, qu'il me soit permis d'adresser à mes chers collègues du Conseil général mes remerciements pour leur empressement à venir à cette réunion. Je déplore l'absence de quelques-uns, malheureusement, arrêtés par raison de santé : j'offre à tous l'assurance de ma sincère cordialité.

Un homme d'une haute valeur aidait les recherches de M. Bourgeois, contrôlait et vérifiait ses études; c'est M. Lordereau, l'habile ingénieur en chef du département qui, au point de vue technique, facilita l'entreprise, la dirigea avec tant d'autorité.

Avec M. Lordereau, M. l'ingénieur Michaux prodigua toutes les ressources du savoir et de l'activité pour achever le triple réseau. Combien de fois et par quels temps nous l'avons vu poussant la tâche toujours trop lente à son gré ; comme au nôtre.

Enfin M. l'ingénieur Duperrier veut bien apporter la dernière main, précipiter le mouvement... Le tramway est mis en marche,...

A MM. les Ingénieurs notre gratitude.

A MM. Baert et Beldant les concessionnaires choisis par l'administration nous souhaitons bienvenue, à l'entreprise nous souhaitons : vie active, plein succès. Qu'aux abords de la nouvelle ligne des usines desservies par cette puissante locomotion viennent s'ouvrir, que des usines agricoles surtout apportent leurs ressources, leurs secours à nos cultivateurs.

Sur votre passage, Messieurs vous trouverez des municipalités désireuses d'entretenir les meilleures relations avec l'administration des tramways.

Nos compliments à MM. les ingénieurs de la Compagnie, à MM. les Directeurs des travaux, à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'entreprise.

A mon cher et honoré collègue de Chartres mes remerciements pour m'avoir aidé à préparer la réunion de ce jour. — Que le 9 avril 1809 soit le point de départ de la reprise d'anciennes et fécondes relations entre nos deux centres. Il n'y a plus de distance, Chartres et Bonneval sont désormais reliés.

A MM. les Maires du canton de Bonneval, qui dans un louable élan de solidarité ont poussé à la réalisation du projet, ont été les premiers soutiens, les seconds initiateurs du tramway. A mes chers collègues merci. Je lève mon verre en portant la santé de M. le Président de

la Chambre des députés, de M. le Préfet d'Eure-et-Loir et des illustres et chers botes de la ville de Bonneval.

Et comme tout doit finir par des vœux, permettez-moi enfin le vœu suivant : Qu'un tramway reliant Brou, Dangeau, Bonneval, Sancheville, Orgères et Janville prenne rang dans les plus utiles et fructueuses créations nouvelles.

Ce sera le Perche donnant à travers la Beauce la main à l'Orléanais,

Toast de M. Gustave Isambert

Député d'Eure-et-Loir

Messieurs,

Je ne veux pas faire de discours, d'abord parce que c'est une occasion qui peut se retrouver dans cette même salle, et ensuite parce que vous en attendez un plus rare et meilleur, et puis aussi parce qu'un tramway n'est vraiment inauguré que quand il a parcouru son trajet dans les deux sens, et parce que la locomotive est déjà sous pression.

Mais je tiens à me réjouir avec vous du succès d'une voie de communication qui rapproche notre arrondissement de celui de Chartres. J'ai le regret de ne pas avoir en face de moi mes collègues, les représentants de l'arrondissement de Chartres, tous les deux touchés par cette grippe qui est une épidémie un peu générale, et une épidémie parlementaire en particulier : L'Angleterre en a souffert plus que nous récemment. (*Rires*).

Je me réjouis en effet de voir enfin achevée cette voie de communication qui va rapprocher Bonneval et l'arrondissement de Châteaudun du chef-lieu du département. Par une conséquence singulière, chaque fois qu'un chemin de fer se faisait dans notre chef-lieu nous étions en réalité chaque fois un peu plus loin de Chartres qu'au temps des diligences. Il faut espérer que cette œuvre n'est pas la dernière de celles qui ramèneront enfin les relations de tout l'arrondissement de Châteaudun vers le centre du département ; et je bois aux relations morales et matérielles sans cesse accrues de toutes les populations d'Eure-et-Loir. (*Salves d'applaudissements*.)

Discours de M. Paul Deschanel

Président de la Chambre des députés

Messieurs et chers amis.

Je remercie la municipalité de Bonneval, d'avoir bien voulu s'associer à celle de Chartres pour m'offrir l'honneur de présider cette fête.

Je suis profondément reconnaissant envers mon collègue, M. Jouanneau, d'avoir évoqué tout à l'heure la figure de mon père, et, auprès de lui, celle de l'illustre poète qui fut son compagnon d'exil et qui voulut bien saluer, comme M. Jouanneau l'a dit, ma naissance. (*Vifs applaudissements*.)

Je crois que vous n'avez pas eu tort de penser que toute mon ambition, que tous mes efforts, que toute ma volonté tendraient à rester digne d'un tel patronage; (Bravos répétés) et que, si j'ai puisé avec le sang, dans la proscription, le culte de la République et de la liberté, le goût de l'honneur, le respect des lois et le

patriotisme, j'y resterai fidèle jusqu'à mon dernier soupir. (*Nouveaux applaudissements*.)

Je suis particulièrement heureux d'être associé à tous les actes importants de la vie locale de ce département d'Eure-et-Loir, qui est ma petite patrie, et que j'aime encore peut-être avec une passion plus intime et plus ardente que la grande patrie. (*Bravos*.)

Je suis particulièrement heureux d'être mêlé à ces inaugurations de lignes ferrées qui vont je le pense, renouveler complètement la vie rurale, en apportant partout le bien-être et la richesse. Je souhaite vivement que cette entreprise réussisse, que cette expérience nous permette de suivre d'autres entreprises analogues ; car si les grands chemins de fer ont souvent, il faut le reconnaître, contribué malheureusement au dépeuplement des campagnes et à l'émigration des populations des campagnes vers les grands centres urbains, j'espère qu'au contraire ces petites lignes ferrées, plus lentes, plus souples, plus commodes à certains égards permettront aux populations rurales, en jouissant plus fréquemment des avantages et des agréments de la ville, de rester attachées au sol natal. (*Vifs applaudissements*.)

C'est là, mes chers concitoyens, à l'heure qu'il est avec l'alcoolisme, c'est là le grand problème qui préoccupe et qui angoisse le législateur, le philosophe, le jurisconsulte, l'homme d'État. En effet ces deux problèmes se tiennent, et en soulèvent d'autres à leur suite; vous le savez vous, mes chers collègues de la députation, vous savez bien que lorsque les jeunes gens reviennent du service militaire, trop souvent ils ne veulent plus reprendre la vie de la ferme, la vie de la campagne. Ils viennent nous demander chaque jour, à chaque heure, une place au chemin de fer, — car en vérité, la ligne ferrée est devenue comme un aimant qui attire la limaille humaine, — ou bien ils viennent nous demander, comme ils disent dans leur langage naïf, a une place dans les bureaux. » (*Rires et applaudissements*.)

Eh bien, je ne dirai certes pas de mal des administrateurs si éminents et si distingués que j'ai autour de moi et qui sont mes amis ; mais enfin, nous avons assez de vous, et vous travaillez, assez pour que nous n'ayons pas besoin d'adjoindre des collaborateurs indéfiniment aux fonctionnaires que nous avons déjà, Et je voudrais pouvoir crier — et tous mes collègues aussi, j'en suis sur — avec toute la force de notre âme, à ces jeunes gens : « Mais non ! Il n'y a que des déceptions pour vous dans cette voie ; vous ne ferez trop souvent, hélas ! que des déclassés Restez donc dans cette vie robuste et saine des champs qui fait les braves citoyens et qui fait les plus charmants et les plus robustes soldats de cette France immortelle ! » (*Bravos unanimes*.)

Messieurs, il faut bien se dire, si ce dépeuplement se produit c'est parce que, trop souvent, les campagnes ont été sacrifiées aux villes. Et pourquoi ? Précisément parce que les moyens de communications rapides nous manquaient, parce que les cultivateurs dispersés,

disséminés d'un bout à l'autre du territoire français n'avaient pas la force ni l'occasion de se réunir, de concerter et de combiner leurs efforts, de faire entendre leurs voix et d'apporter leurs doléances auprès des pouvoirs publics, tandis que les industriels, les commerçants des grandes villes avaient, eux, des chambres de commerce, des chambres d'industrie, des journaux, des moyens de concert et de défense et dans toutes les grandes crises économiques du pays, pouvaient ainsi faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts. (Applaudissement.) C'est pour cela que je salue toutes les œuvres de progrès social qui permettent aux populations des campagnes de vivre avec les populations des villes. (*Vifs applaudissements.*)

Il y a une autre raison pour laquelle je suis si heureux que vous ayez bien voulu me faire l'honneur de penser à moi aujourd'hui. C'est que je me rappelle avec fierté et je me rappellerai toujours que j'ai eu l'honneur de représenter l'arrondissement qui a à sa tête Châteaudun, c'est-à-dire la ville héroïque qui, en 1870, nous a donné un tel exemple et une telle consolation. On peut considérer que c'est l'honneur d'une vie, Messieurs. (*Bravos répétés et prolongés.*)

Ceux-là disaient ; C'est folie que de vouloir défendre une ville ouverte, proie livrée d'avance à l'envahisseur savamment organisé, discipliné, avec une poignée de mobiles, avec une poignée de francs-tireurs.

Folie! disaient les esprits sages et les calculateurs.. Folie !... C'est cette folie-là qui a fait Jeanne d'Arc et qui a permis à la Bonne Lorraine, sortie elle aussi du sein du peuple des campagnes, de refouler l'envahisseur (*Bravos enthousiastes*) cette folie, Messieurs, s'appelle d'un beau nom; c'est l'idéal, et par conséquent c'est aussi la France ; car c'est la grandeur de la France d'avoir été,, à travers les âges, à toutes les époques, le soldat du droit et de l'idéal. Oui! il y a des Empires, dans l'histoire, qui se sont élevés un jour par la force et par la ruse. Qu'importe, s'ils n'ont pas servi à accroître le sentiment de la justice et de l'humanité dans le monde ? Qu'importe, s'ils n'ont pas été la patrie éternelle du droit et de l'art. la Cité éternelle de l'esprit humain ! La France l'a été et continuera de l'être. C'est pour cet idéal que nous continuerons de travailler, de donner tout ce qu'il y a en nous de meilleur ; et, oubliant surtout en un jour comme celui-ci toutes nos dissensions et toutes nos rivalités passagères, nous continuerons à travailler tous ensemble à la grandeur de la Patrie et à la gloire de la République Française. (*Applaudissements répétés et prolongés.*)

Messieurs, je renferme dans un même toast les vaillantes populations de Châteaudun et de l'arrondissement de Châteaudun, la municipalité et les habitants de la ville de Bonneval, qui nous a si bien fêtés aujourd'hui et l'avenir de la France immortelle. (*Triple salve d'applaudissements.*)

A à heures 1/2 on quitte la salle du banquet, le cortège officiel se reforme dans le même ordre qu'à l'arrivée et regagne la gare du tramway, suivi de toute

la population bonnevalaise qui acclame ses invités. — Au moment où M. le Président monte dans le train, trois charmantes jeunes filles, munies d'un appareil photographique le prennent pour point de mire et dirigent sur lui leur objectif; très aimable M. Deschanel, qui s'est aperçu de leur manœuvre, se tourne vers elles et, souriant, leur dit « Mesdemoiselles, j'espère qu'après m'avoir aussi bien croqué vous voudrez bien m'envoyer une épreuve ». — Le train se met en marche aux cris de vive Deschanel ! vive le Président !

La foule redescend en ville où l'attendent, sur la place, de nombreuses distractions.

Pendant la pluie de dragées et les différents jeux, qui obtiennent un grand succès, les sociétés de musique font entendre de superbes morceaux très appréciés des amateurs. Les inévitables confettis font rage ; jusqu'à la nuit la plus franche gaieté ne cesse de régner.

Les danseurs se donnent rendez-vous au bal (salle Levieuge) et jusqu'à 3 h. du matin d'infatigables couples s'en donnent à cœur joie ; ainsi se termine pour Bonneval, cette agréable journée.



Photos : les Amis de Bonneval ©2013

De Bonneval à Chartres

Au retour, le premier arrêt n'a lieu qu'à la Bourdinière, M. Deschanel est reçu par les maires de Saint-Loup et de Boisville, entourés de leur conseil municipal. .

Nouvel arrêt à Mignières puis à Thivars, Mme Rivet, femme du maire, offre à M. Deschanel, ainsi qu'aux invités, des dragées du baptême de la gare.

Après les arrêts de Barjouville et Luisant nous arrivons à Chartres, et nous filons sur Lèves, point terminus de la ligne.

M. Huet, maire, entouré de son conseil municipal, souhaite la bienvenue à M. Deschanel.

Le vin d'honneur, servi sous une vaste tente, est offert par la municipalité. M. Deschanel porte un toast à la commune de Lèves, aux agriculteurs, à la République !

Le train nous ramène à Chartres, nous descendons sur la place des Épars, une foule considérable nous attend. Le Conseil municipal de Chartres reçoit le cortège. Les différentes sociétés de la ville et la Compagnie de sapeurs-pompiers sont rangées sur la place.

M. Deschanel, salue les sociétés musicales et passe en revue les Sociétés de gymnastiques et les pompiers ; il remet un drapeau à ces derniers en faisant l'éloge du

drapeau. Des applaudissements frénétiques retentissent.

Le cortège se reforme et se rend à l'Hôtel de ville où a lieu la remise des décorations qui restent à distribuer. Sur tout le parcours du cortège la foule crie : vive Deschanel !

A 8 heures, salle Sainte-Foy, a lieu un banquet de 188 couverts, les mets sont excellents, chacun fait honneur au menu.

M. Maitrot de Varenne qui, indisposé, n'a pu faire le voyage de Bonneval, y assiste. MM. Labiche, Deschanel, Dubois et Isambert ont également pris place à ce banquet, ainsi que le colonel des cuirassiers et les principales notabilités de Chartres.

Une vingtaine de bonnevalais, parmi lesquels M. Jouanneau, maire de Bonneval, MM. Torlet et Mellot, conseillers d'arrondissement, Rossignol, conducteurs des ponts-et-chaussés, etc. sont au nombre des convives.

Le Journal de Chartres, l'Union agricole, le Progrès, le Patriote, de Châteaudun, la Gazette de La Loupe et le Messager de Bonneval sont représentés à ce banquet.

Au dessert, MM. Fessard, maire de Chartres ; Maitrot de Varenne, préfet d'Eure-et-Loir, et Deschanel prononcent de superbes discours, accueillis par des salves d'applaudissements. *(A notre grand regret, le défaut de place nous empêche de les reproduire.)*

A 10 heures 1/2, on quitte la salle du banquet, cette charmante journée est terminée. Les personnes devant reprendre le tramway pour rentrer chez eux—(nous sommes du nombre)—gagnent en toute hâte la place des Épars, superbement, illuminée, la machine nous attend sous pression, nous sautons dans le train, un dernier coup de sifflet et nous roulons vers Bonneval où nous arrivons vers minuit, légèrement fatigués, mais aussi enchantés de cette superbe cérémonie, dont chacun gardera un excellent souvenir.

Remerciements. — La Municipalité remercie MM. les Sapeurs-Pompiers, les deux sociétés de musique, Sainte-Cécile et Saint-Michel, de leur bienveillant concours à la cérémonie et aux fêtes d'inauguration du tramway.



Horaire du Tramway					
Bonneval à Lèves					
Nos des Trains : 4	10 (A)		12 (B)		20
	matin	matin	matin	soir	
Bonneval . . .	6 30	10 30	11 30	4 30	
Pulloy (1) . . .	6 32	10 32	11 32	4 32	
Perruchay (1) . . .	6 36	10 36	11 36	4 36	
Montboissier . . .	6 41	10 41	11 41	4 41	
Augonville (1) . . .	6 46	10 44	11 44	4 44	
Bois-de-Feug. . .	6 53	10 53	11 53	4 53	
Vitray-en-B. . .	6 58	10 58	11 58	4 58	
Meslay-l-V. (1) . . .	7 5	11 5	12 5	5 5	
La Bourdinière . . .	7 12	11 12	12 12	5 12	
Thivars . . .	7 29	11 29	12 29	5 29	
Chartres arriv. . .	8 22	12 22	1 22	6 22	
Lèves dép. . .	8 10	12 15	1 15	6 15	
Lèves . . .	8 23	12 28	1 28	6 28	

Lèves à Bonneval					
Nos des Trains : 3 (A)	7 (B)		11	19	
	matin	matin	soir	soir	
Lèves. . .	7 15	9 15	12 57	5 57	
Chartres arriv. . .	7 28	9 28	1 10	6 10	
Thivars dép. . .	8 20	9 40	1 20	6 35	
Thivars . . .	8 46	10 6	1 46	7 1	
La Bourdinière . . .	9 8	10 28	2 8	7 23	
Meslay (1) . . .	9 15	10 35	2 15	7 30	
Vitray-en-B. . .	9 22	10 42	2 22	7 37	
Bois-de-Feug. . .	9 27	10 47	2 27	7 42	
Augonville (1) . . .	9 36	10 56	2 36	7 51	
Montboissier . . .	9 39	10 59	2 39	7 54	
Perruchay (1) . . .	9 44	11 4	2 44	7 59	
Pulloy (1) . . .	9 48	11 8	2 48	8 3	
Bonneval. . .	9 50	11 10	2 50	8 5	

(A) Ce train n'a pas lieu les lundis ni le 1^{er} septembre, jours de marché et foire à Bonneval.
 (B) Ce train n'a lieu que les lundis et le 1^{er} septembre, jours de marché et foire à Bonneval.
 (1) Arrêt ouvert aux seuls transports des voyageurs sans bagages et des chiens accompagnés.

(*) Chemins de Fer Régionaux et Urbains n°262 1997/4
Revue bimestrielle de la FACS

Quelques chiffres (*):

La substitution aux rétro-cessionnaires de la Société anonyme dite "Compagnie des Tramways de l'Eure et Loir" a été approuvée par décret du 27 mars 1899.

Ce réseau était constitué par trois lignes isolées :

- 1) **Dreux - Brezolles** : longueur 23,870 km ouverte le 8 janvier 1899 ;
- 2) **Saint-Sauveur - Châteauneuf** : longueur 4,108 km ouverte le 22 janvier 1899.
- 3) **Lèves à Bonneval** : longueur 32,987 km ouverte le 10 avril 1899

Ligne de Lèves à Bonneval

Longueur : 32 987,25 m

Déclaration d'utilité publique : 27 février 1897

Ouverture : voyageurs le 11 avril 1899 ;
marchandises le 5 juillet 1899

Service urbain : 10 mai 1899

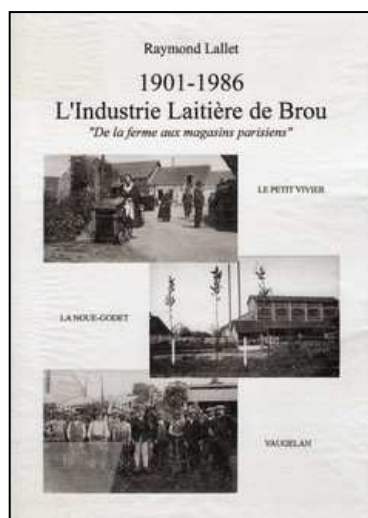
Fermeture : 1er janvier 1933

Cette ligne traversait la Beauce en accotement de la Nationale 10 sur tout son parcours. Comme à Dreux, le tramway traversait la ville de Chartres en empruntant les rues mais ne desservait pas la gare de l'Ouest.

Fréquentation :

En 1908, le réseau avait transporté 296 565 voyageurs. - La plus forte ligne était celle de Lèves à Bonneval avec 107 712 voyageurs.

Voici les dernières publications reçues à la bibliothèque des Amis de Bonneval

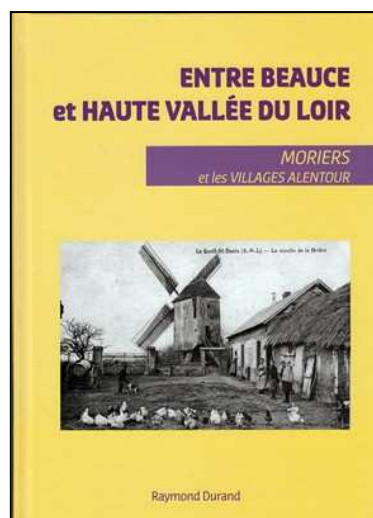


**1901-1986
L'Industrie laitière de
Brou :**

« de la ferme aux
magasins parisiens ».

Raymond Lallet.

Ce livre retrace les installations, les diverses mutations et ventes de ces entreprises, ainsi que le travail des ouvriers, la transformation du lait, le transport, la vente, mais aussi le déclin et la fermeture de ces usines.



**Entre Beauce et Haute
Vallée du Loir
Morières et les villages
alentour.**

Raymond Durand
Éditions de l'Écluse

L'âme d'un village, sa vie, ses malheurs, ses souffrances, ses bonheurs, le travail des hommes, bref la vie de celles et de ceux qui ont laissé en héritage une bourgade qui est au seuil d'un profond changement, le plus important, peut-être, depuis l'époque néolithique.

Sortie annuelle des Amis de Bonneval

Samedi 28 septembre 2013

VITRAY, PRÉ-ST-MARTIN, BULLAINVILLE



Les Amis de Bonneval



Photos : Les Amis de Bonneval @ 2013

La cotisation annuelle est de 12 € (étudiants : 6 €)

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 28 rue de la grève

ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la grève - 28800 BONNEVAL**

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante : <http://lesamisdebonneval.free.fr>